

**PROCES VERBAL de la REUNION de COMMISSION de DISCIPLINE  
en date du 06 avril 2010**

Présents : MM. D. Herblin – M. J. Déterville – P. Gervaux  
Mme M. Marie

Chargé d'instruction : M. Ph. Truillet

Absents excusés : MM J.C. Freyss – M. Pégoix  
Mme M.N. Pérot

Monsieur P. Bonhomme n'était pas convié à cette réunion du fait d'une suspension.

Ouverture de la séance à 18h50.

**1<sup>er</sup> dossier n° 5** : Monsieur NAIDJI Nadir joueur à l'ASPTT Caen et entraîneur de la PNF de l'AGCaen est convoqué devant la commission régionale de discipline pour expliquer ses 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> fautes techniques.

Lors de sa 4<sup>ème</sup> faute technique, il reconnaît avoir contesté les décisions de l'arbitre, mais en aucun cas il ne s'est montré vulgaire ni agressif. Ensuite une 5<sup>ème</sup> faute disqualifiante sans rapport lui est infligée alors qu'il mène au score de 40 points.

Les membres de la commission régionale de discipline après avoir entendu ses explications décident de lui infliger DEUX mois de suspension dont UN mois ferme s'établissant du 7 avril 2010 au 6 mai 2010.

**2<sup>ème</sup> dossier n° 4** : Match de R2M CBI/BCH du 27 février 2010.

Monsieur FAILLOT Enrico entraîneur du BCHague a managé l'équipe du BCHague, alors qu'il était suspendu et qu'il ne figure pas sur la feuille de match.

Il a donc été convoqué devant la commission, mais a décliné l'invitation.

Monsieur Miguel CALLEJAS, entraîneur du CBIifs a été entendu et a confirmé que Monsieur FAILLOT Enrico était présent sur le banc, demandant les temps-morts et participant à la rencontre.

De plus, Monsieur FAILLOT Enrico a arbitré une rencontre le lendemain, alors qu'il se savait suspendu de toute fonction.

Lors des débats auxquels Monsieur D.Herblin et M. J. Déterville n'ont pas participé, puisqu'ils appartiennent au club de Ifs, il a été décidé qu'une suspension de QUATRE MOIS dont DEUX fermes (du 7 avril au 6 juin 2010) serait infligée à Monsieur FAILLOT Enrico.

Avant la fin de la séance, Monsieur D. Herblin nous informe que trois autres dossiers sont en cours et qu'une prochaine réunion se fera fin avril début mai 2010.

Fin de la séance à 20h15.

Fait à Caen, le 6 avril 2010

La Secrétaire de séance

M. MARIE

Le Président de la commission de discipline

D. HERBLIN